



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# ATLAS RÉGIONAL

## Centre-Val de Loire

Effectifs d'étudiants  
en 2019-2020



Cet ouvrage est édité par  
**le ministère de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation**  
Sous-direction des systèmes d'information  
et des études statistiques  
1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

**Directrice de la publication**  
Pierrette Schuhl

**Réalisation / Département des outils  
d'aide à la décision**  
Yann Caradec  
Patrick Marchegay

**Maquette**  
STDI  
Solutions Techniques Didactiques et Innovantes

ISSN 1625-6247 / ISBN 978-2-11-167024-2 (version pdf)  
ISBN 978-2-11-167023-5 (version papier)  
Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2021

L'atlas régional des effectifs étudiants est un outil qui permet de disposer d'une approche territorialisée de l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur français.

Organisé par région, il propose une vision à la fois synthétique et précise des territoires de l'enseignement supérieur : ses représentations cartographiques permettent une vision claire et globale de la répartition des effectifs tandis que ses tableaux donnent le détail de ces effectifs par agglomération et commune selon les types de formation.

Dans les premières pages de cet atlas, les cartes nationales donnent une vision d'ensemble de la distribution des effectifs étudiants sur le territoire français, pour les principaux domaines de formation et par cycle d'étude, puis par grands secteurs disciplinaires, avec une focalisation sur les universités et les autres établissements directement sous tutelle du MESRI. Ces cartes permettent ainsi de positionner les régions les unes par rapport aux autres.

Le cœur de l'ouvrage est ensuite constitué de cartes régionales. Celles-ci présentent de manière détaillée les filières proposées et les effectifs inscrits dans chaque unité urbaine. Les formations et les effectifs des régions voisines sont également indiqués, afin de situer chaque région dans son environnement de proximité.

La qualité des données est garantie par le système d'information conçu par le service statistique du MESRI, le SIES, qui organise la remontée annuelle fiabilisée des inscriptions étudiantes en France. Une attention particulière est portée aux éléments méthodologiques et au glossaire, en fin d'ouvrage, pour faciliter la compréhension des données.

Reflète de la diversité de notre système d'enseignement supérieur et sa distribution dans les territoires, l'atlas constitue un outil indispensable pour appréhender sa structuration territoriale dans une optique de compréhension et d'analyse et pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies territoriales.

*Sous-direction des systèmes d'information  
et des études statistiques*

*Direction générale de l'enseignement supérieur et  
de l'insertion professionnelle*

*Direction générale de la recherche  
et de l'innovation*

# Notes de lecture

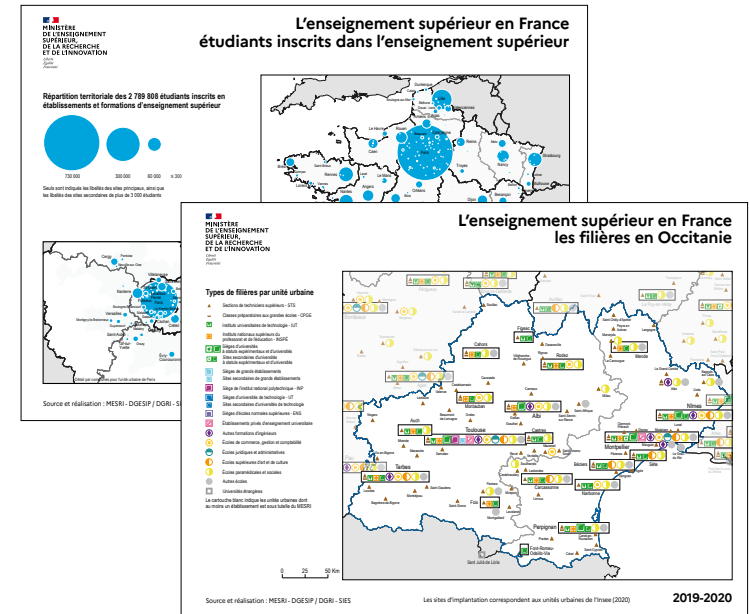
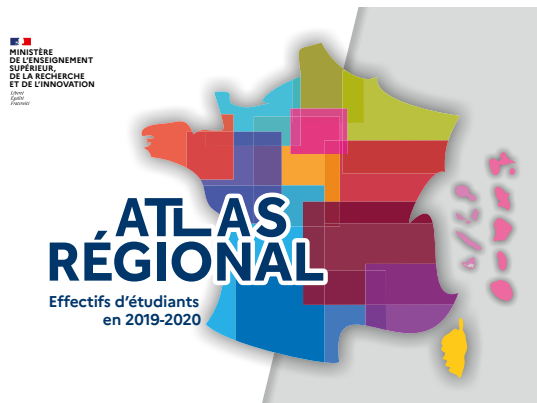
Cet atlas présente les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

Le regroupement de ces sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes dans les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur, car les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique généralisé.

L'unité géographique utilisée dans cet ouvrage est l'unité urbaine, que l'on peut assimiler à l'agglomération. Pour l'Île-de-France et les Collectivités d'outre-mer, l'unité géographique retenue est la commune.

Cette édition prend en compte le zonage en unité urbaine défini en 2020 par l'Insee à partir du recensement de la population 2017.

# Retrouver l'Atlas régional sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



► La publication :

- L'ensemble de l'Atlas régional
- Le fascicule national
- Les fascicules régionaux

► Les données :

- Le tableau des effectifs d'étudiants en 2019-2020
- Le jeu de données historiques sur les étudiants inscrits de 2001-2002 à 2019-2020 localisés au niveau des communes, unités urbaines, départements, académies et régions

► Les cartes nationales et régionales

<https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/>

# Sommaire

## CARTES ET TABLEAUX

### L'enseignement supérieur EN FRANCE

01. Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

02. Les sites des établissements sous tutelle du MESRI

### L'enseignement supérieur EN RÉGION

Auvergne-Rhône-Alpes

Bourgogne-Franche-Comté

Bretagne

Centre-Val de Loire

Corse

Grand Est

Hauts-de-France

Normandie

Nouvelle-Aquitaine

Occitanie

Pays de la Loire

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Île-de-France

Départements d'outre-mer

Collectivités d'outre-mer

### Annexes

Définitions

Lexique

Sigles

Abréviations

6

9

17

18

19

20

20

## Comment lire les tableaux

Implantations	CPGE	STS et assimilés	universités	grands établissements MESRI	UT-INP	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	autres formations d'ingénieurs	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont DUT	dont formations d'ingénieurs	dont INSPE
XX-Département 1																	
Unité Urbaine 1																	
Unité Urbaine 2																	
Unité Urbaine 3																	
Commune 3-1																	
Commune 3-2																	
Unité Urbaine 4																	
Unité Urbaine 5																	
Commune rurale 6																	
Unité Urbaine 7																	
Unité Urbaine 8																	
Commune 8-1																	
Commune 8-2																	
Commune 8-3																	
Commune 8-4																	
Unité Urbaine 9*																	
Commune 9-1																	
XX-Département 2																	
Unité Urbaine 10																	
Unité Urbaine 9*																	
Commune 9-2																	
Commune 9-3																	
Commune 9-4																	
Unité Urbaine 11																	
Unité Urbaine 12																	
Commune 12-1																	
Commune 12-2																	
Commune 12-3																	
Unité Urbaine 13																	
Unité Urbaine 14																	
Unité Urbaine 15																	
Commune 15-1																	
Total régional																	

Les sources et champs de données de ces catégories sont précisés en p. 18

← Une unité urbaine, désignée en romain et en gras, est un ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Les autres communes, désignées en romain et en maigre, sont classées comme communes rurales. Les limites définies dans cette édition sont celles définies par l'Insee en 2020 à partir des résultats du recensement 2017 de la population.

→ Somme de tous les effectifs d'étudiants formés dans la région, l'académie, le département, l'unité urbaine ou la commune.

← Une même unité urbaine peut s'étendre sur un ou plusieurs départements. Ces unités sont distinguées par un astérisque lorsque les unités de formation de celles-ci sont situées dans des communes de départements différents.

→ Somme des effectifs d'étudiants inscrits dans les formations de DUT.

← Lorsque des unités de formation existent sur plusieurs communes de l'unité urbaine, le détail communal par structure de formations est également présenté.

→ Somme des effectifs d'étudiants inscrits dans les formations d'ingénieurs des universités, des INP, des UT, des grands établissements et des autres écoles.

→ Somme des effectifs d'étudiants inscrits dans les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation.

## Effectifs d'étudiants en 2019-2020 par région

régions	CPGE**	STS et assimilés	universités	grands établissements MESRI	UT-INP	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	autres formations d'ingénieurs	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles paramédicales et sociales*	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont DUT	dont formations d'ingénieurs	dont INSPE
Auvergne-Rhône-Alpes	10 268	29 322	209 820	5 780		2 102	7 037	15 849	29 455	2 755	12 598	15 589	9 257	357 173	17 640	24 569	7 341
Bourgogne-Franche-Comté	2 792	10 148	52 593	1 136	2 646		88	782	3 249	1 106	663	5 477	634	83 589	5 246	4 932	2 275
Bretagne	3 996	15 541	80 368	437		384	2 314	7 726	6 437	439	3 052	6 055	3 095	132 481	6 757	9 149	2 637
Centre-Val de Loire	2 280	8 470	44 090				178	1 094	978		934	5 115	1 429	66 605	4 466	3 123	2 037
Corse	112	556	4 013						48	82		458	70	5 672	458	37	333
Grand Est	6 069	21 691	85 562	61 497	3 066		12	3 608	8 244	620	3 900	12 012	3 634	214 906	13 215	14 298	4 991
Hauts-de-France	6 919	27 197	132 661	650	4 343		8 451	11 515	12 314	190	4 870	15 482	3 970	235 857	11 575	17 189	7 295
Normandie	2 694	12 160	65 815					5 599	8 582	20	1 424	6 480	1 917	107 672	7 038	6 801	2 981
Nouvelle-Aquitaine	4 974	21 989	130 254	3 286			89	4 428	20 448	1 143	7 288	11 822	4 092	214 075	10 227	9 295	4 262
Occitanie	6 923	24 666	164 229	5	3 988		3 251	11 101	13 849	408	5 005	11 995	9 502	260 632	10 613	15 506	5 710
Pays de la Loire	4 165	16 506	73 508	935			9 446	8 531	8 766	235	6 042	6 117	4 587	142 398	5 780	11 405	3 560
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 886	18 433	113 144	865			80	2 833	13 198	158	4 387	11 342	2 493	176 758	7 887	6 234	3 939
<b>Total province</b>	<b>57 078</b>	<b>206 679</b>	<b>1 156 057</b>	<b>74 591</b>	<b>14 043</b>	<b>2 486</b>	<b>30 946</b>	<b>73 066</b>	<b>125 568</b>	<b>7 156</b>	<b>50 163</b>	<b>107 944</b>	<b>44 680</b>	<b>1 997 818</b>	<b>100 902</b>	<b>122 538</b>	<b>47 361</b>
Île-de-France	26 299	45 539	382 143	36 118		4 712	8 378	38 114	71 506	1 613	48 448	27 907	30 223	733 171	18 362	44 854	12 171
<b>Total métropole</b>	<b>83 377</b>	<b>252 218</b>	<b>1 538 200</b>	<b>110 709</b>	<b>14 043</b>	<b>7 198</b>	<b>39 324</b>	<b>111 180</b>	<b>197 074</b>	<b>8 769</b>	<b>98 611</b>	<b>135 851</b>	<b>74 903</b>	<b>2 730 989</b>	<b>119 264</b>	<b>167 392</b>	<b>59 532</b>
Guadeloupe	498	2 265	6 020								15	576	77	9 910	243	46	459
Guyane	58	608	3 188						52			266	31	4 878	194		675
Martinique	360	2 491	4 376						155		57	568	136	8 636	230		493
Mayotte		736	1 123									152	35	2 046			
La Réunion	777	4 096	14 793				395		152		261	1 336	265	23 508	678	109	1 433
<b>Total DOM</b>	<b>1 693</b>	<b>10 196</b>	<b>29 500</b>				<b>395</b>		<b>359</b>		<b>333</b>	<b>2 898</b>	<b>544</b>	<b>48 978</b>	<b>1 345</b>	<b>155</b>	<b>3 060</b>
Total France hors COM	85 070	262 414	1 567 700	110 709	14 043	7 198	39 719	111 180	197 433	8 769	98 944	138 749	75 447	2 779 967	120 609	167 547	62 592
Collectivités d'outre-mer	490	2 996	5 784				383		118				127	10 346	124		448
<b>Total France entière</b>	<b>85 560</b>	<b>265 410</b>	<b>1 573 484</b>	<b>110 709</b>	<b>14 043</b>	<b>7 198</b>	<b>40 102</b>	<b>111 180</b>	<b>197 551</b>	<b>8 769</b>	<b>98 944</b>	<b>138 749</b>	<b>75 574</b>	<b>2 790 313</b>	<b>120 733</b>	<b>167 547</b>	<b>63 040</b>
Étranger									2 194		65			2 259			
<b>Total général</b>	<b>85 560</b>	<b>265 410</b>	<b>1 573 484</b>	<b>110 709</b>	<b>14 043</b>	<b>7 198</b>	<b>40 102</b>	<b>111 180</b>	<b>199 745</b>	<b>8 769</b>	<b>99 009</b>	<b>138 749</b>	<b>75 574</b>	<b>2 792 572</b>	<b>120 733</b>	<b>167 547</b>	<b>63 040</b>

\* effectifs de l'année 2018-2019, \*\* hors 62 étudiants inscrits en CPGE dans les universités





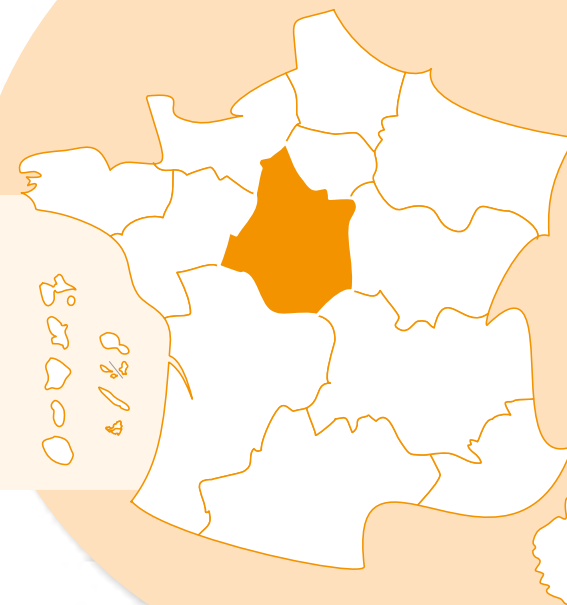
## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



## POPULATION

### Population sans doubles comptes

**2 565 726** habitants en 2019, soit  
**3,8 %** de la population de la France  
**65,5** habitants au km<sup>2</sup>  
**- 0,5 %** d'évolution entre 2014 et 2019



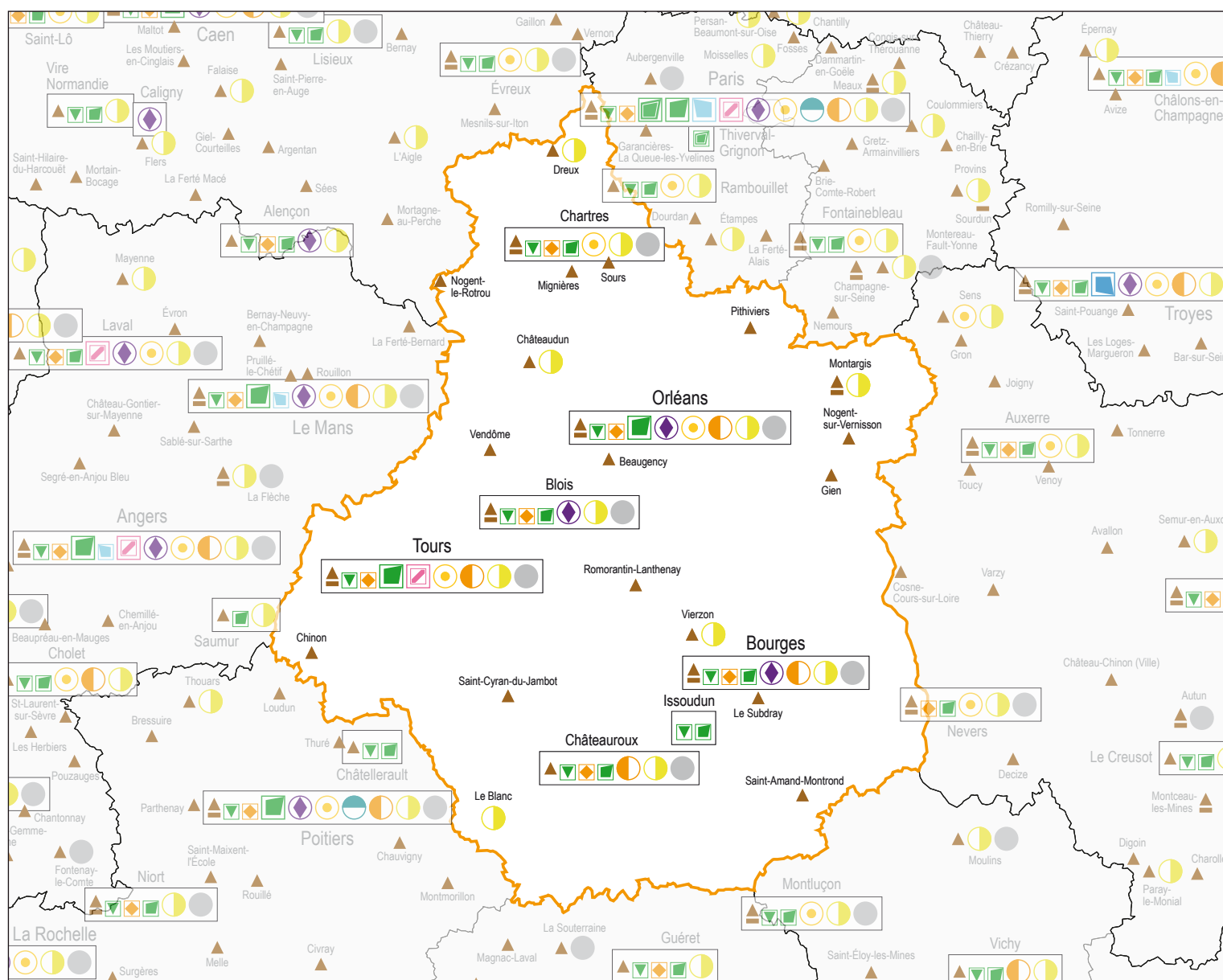
### Évolution du nombre d'étudiants

	2014-2015	2019-2020	
Centre-Val de Loire	58 805	66 605	+ 13,3 %
France métro + DOM	2 470 807	2 779 967	+ 12,5 %
poids	2,4 %	2,4 %	

### Bacheliers – session 2019

	effectifs de bacheliers				évolution depuis 2014	taux de réussite au bac
	généraux	technologiques	professionnels	ensemble		
Centre-Val de Loire	12 916	5 012	6 450	24 378	+ 7,8 %	88,2 %
France métro + DOM	356 384	138 284	173 675	668 343	+ 6,8 %	88,0 %

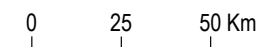
## Filières de l'enseignement supérieur en 2019-2020



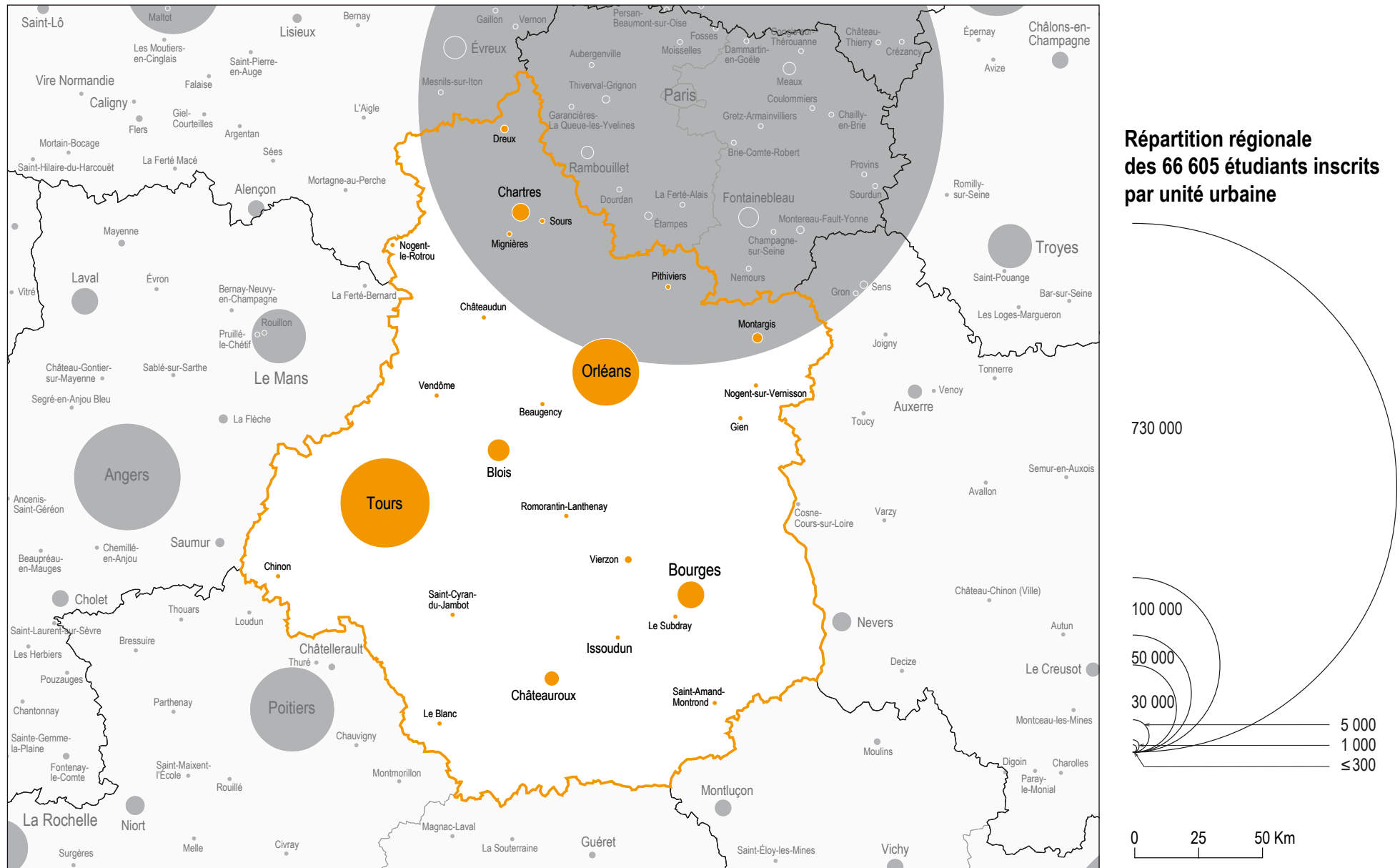
### Types de filières par unité urbaine

- ▲ Sections de techniciens supérieurs - STS
- Classes préparatoires aux grandes écoles - CPGE
- ▼ Instituts universitaires de technologie - IUT
- ◊ Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation - INSPÉ
- Sièges d'universités à statuts expérimentaux et d'universités
- Sites secondaires d'universités à statuts expérimentaux et d'universités
- Sièges de grands établissements
- Sites secondaires de grands établissements
- Siège de l'institut national polytechnique - INP
- Sièges d'universités de technologie - UT
- Sites secondaires d'universités de technologie
- Sièges d'écoles normales supérieures - ENS
- Établissements privés d'enseignement universitaire
- ◆ Autres formations d'ingénieurs
- Écoles de commerce, gestion et comptabilité
- Écoles juridiques et administratives
- Écoles supérieures d'art et de culture
- Écoles paramédicales et sociales
- Autres écoles
- Universités étrangères

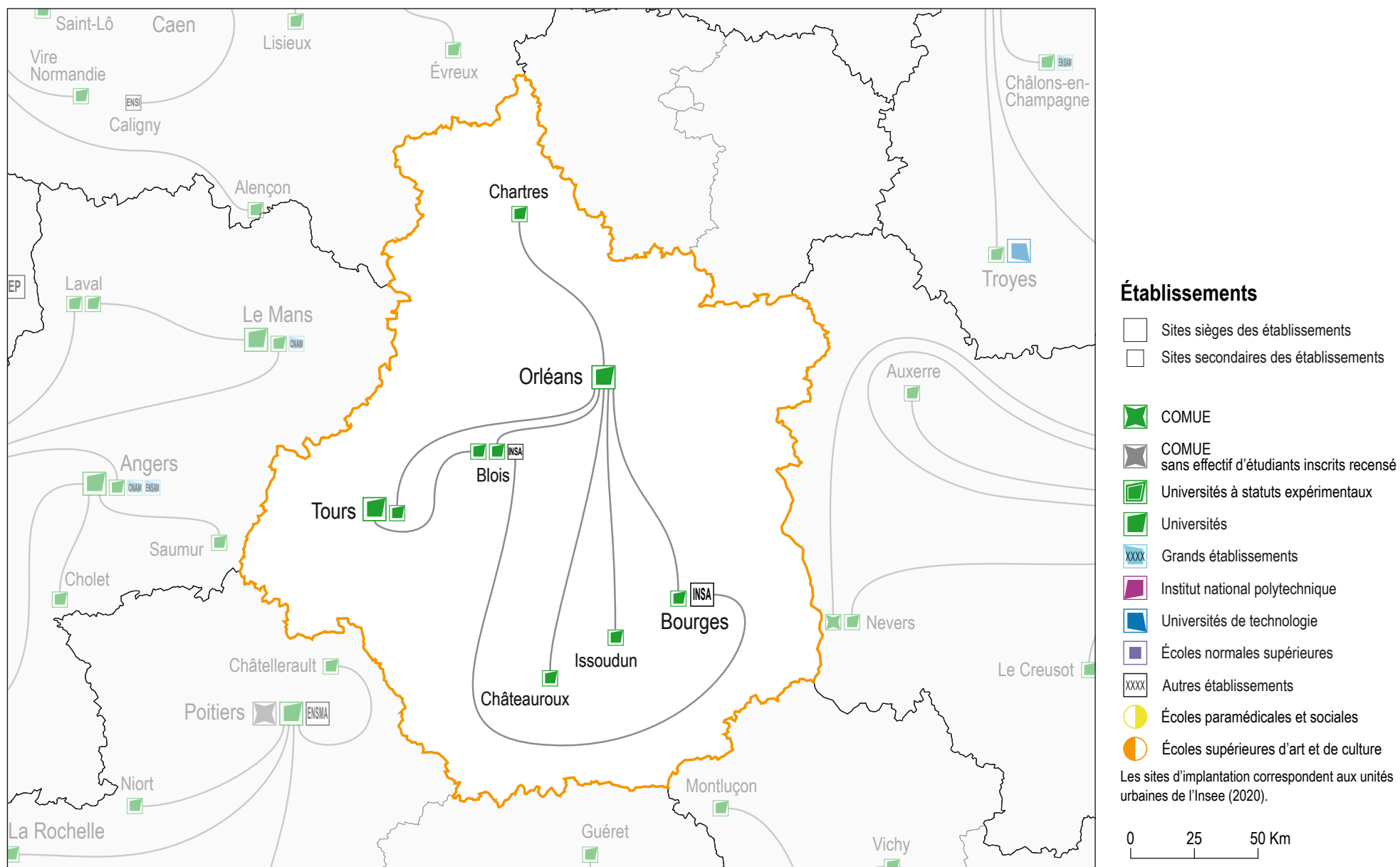
Le cartouche blanc indique les unités urbaines dont au moins un établissement est sous tutelle du MESRI



## Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2019-2020



## Sites sièges et secondaires des établissements en 2019-2020



## Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements sous tutelle du MESRI et les formations d'ingénieurs en 2019-2020

### Nombre d'étudiants inscrits par établissement et par unité urbaine

établissements par commune	effectifs par cycle			dont formations			total
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	IUT	ingénieurs	santé	
<b>Université de Tours</b>	17 720	8 258	638	1 908	975	5 201	<b>26 616</b>
<i>Blois</i>	783			445			783
<i>Tours</i>	16 937	8 258	638	1 463	975	5 201	25 833
<b>Université d'Orléans</b>	13 132	5 992	387	2 558	1 054	369	<b>19 511</b>
<i>Blois</i>		156					156
<i>Bourges</i>	1 449	195		749			1 644
<i>Chartres</i>	363	340		251	148		703
<i>Châteauroux</i>	742	115		232			857
<i>Issoudun</i>	269			239			269
<i>Orléans</i>	10 309	4 531	387	1 087	906	369	15 227
<i>Tours</i>		655					655
<b>INSA Centre Val de Loire</b>	64	1 564	46		1 054		<b>1 674</b>
<i>Blois</i>	64	748	13		339		825
<i>Bourges</i>		816	33		715		849

### Nombre d'étudiants inscrits dans les établissements, par unité urbaine

implantations	effectifs par cycle			dont formations			total
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	IUT	ingénieurs	santé	
Blois	847	904	13	445	339		1 764
Bourges	1 449	1 011	33	749	715		2 493
Chartres	363	340		251	148		703
Châteauroux	742	115		232			857
Issoudun	269			239			269
Orléans	10 309	4 531	387	1 087	906	369	15 227
Tours	16 937	8 913	638	1 463	975	5 201	26 488
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>30 916</b>	<b>15 814</b>	<b>1 071</b>	<b>4 466</b>	<b>3 083</b>	<b>5 570</b>	<b>47 801</b>

### Nombre d'étudiants inscrits dans les formations d'ingénieurs, par unité urbaine

implantations	type d'établissements						total
	univ.	gd. étab. MESRI	UT-INP	autres étab. MESRI	étab. autres ministères	étab. privés	
Blois				339			339
Bourges				715			715
Chartres	148						148
Orléans	906					40	946
Tours	975						975
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>2 029</b>			<b>1 054</b>		<b>40</b>	<b>3 123</b>

## Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2019-2020

implantations	CPGE	STS et assimilés	universités	grands établissements MESRI	UT-INP	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	autres formations d'ingénieurs	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont DUT	dont formations d'ingénieurs	dont INSPE
<b>18 - Cher</b>	57	1 052	1 484					715			234	348	293	4 343	749	715	160
<b>Bourges</b>	57	702	1 484					715			234	224	293	3 869	749	715	160
Le Subdray		83												83			
<b>Saint-Amand-Montrond</b>		64												64			
<b>Vierzon</b>		203										124		327			
<b>28 - Eure-et-Loir</b>	105	1 195	511						96			542	18	2 659	251	148	192
<b>Chartres</b>	105	707	511						96			226	18	1 855	251	148	192
Chartres	105	500	511						96			226	18	1 648	251	148	192
Luisant		207												207			
<b>Châteaudun</b>		47										119		166			
<b>Dreux</b>		306										197		503			
Mignièrès		22												22			
<b>Nogent-le-Rotrou</b>		71												71			
Sours		42												42			
<b>36 - Indre</b>		296	1 011								17	268	113	1 820	471		115
<b>Châteauroux</b>		253	742								17	182	113	1 422	232		115
<b>Issoudun</b>			269											269	239		
<b>Le Blanc</b>												86		86			
Saint-Cyran-du-Jambot		43												43			
<b>37 - Indre-et-Loire</b>	846	2 339	25 833				178		710		402	2 254	219	33 436	1 463	975	655
<b>Chinon</b>		80												80			
<b>Tours</b>	846	2 259	25 833				178		710		402	2 254	219	33 356	1 463	975	655
Amboise		27										76		103			
Chambray-lès-Tours		506												506			
Fondettes		140												520			380
Joué-lès-Tours		170											22	192			
Saint-Pierre-des-Corps		43												43			
Tours	846	1 373	25 833				178		710		402	2 178	197	31 992	1 463	975	275
<b>41 - Loir-et-Cher</b>	55	1 122	783					339				344	583	3 382	445	339	156
<b>Blois</b>	55	873	783					339				344	583	3 133	445	339	156
<b>Romorantin-Lanthenay</b>		34												34			
<b>Vendôme</b>		215												215			

Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2019-2020

implantations	CPGE	STS et assimilés	universités	grands établissements MESRI	UT-INP	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	autres formations d'ingénieurs	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont DUT	dont formations d'ingénieurs	dont INSPE
<b>45 - Loiret</b>	1 217	2 466	14 468					40	172		281	1 359	203	20 965	1 087	946	759
Beaugency		35												35			
Gien		108												108			
<b>Montargis</b>	<b>105</b>	<b>380</b>										175		660			
Châlette-sur-Loing												175		175			
Montargis	105	245												350			
Villemandeur		135												135			
Nogent-sur-Vernisson		123												123			
<b>Orléans</b>	<b>1 112</b>	<b>1 750</b>	<b>14 468</b>					40	172		281	1 184	203	19 969	1 087	946	759
Fleury-les-Aubrais		21												21			
Ingré		44												44			
Olivet		16										344		360			
Orléans	1 112	1 352	14 468					40	172		281	840	203	19 227	1 087	946	759
Saint-Jean-de-Braye		234												234			
Saint-Jean-de-la-Ruelle		83												83			
<b>Pithiviers</b>		<b>70</b>												70			
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>2 280</b>	<b>8 470</b>	<b>44 090</b>				178	1 094	978		934	5 115	1 429	66 605	4 466	3 123	2 037





# Annexes

Définitions	18
Lexique	19
Sigles	20
Abréviations	20

# Définitions

	<b>sources</b>	<b>champs des données</b>
<b>Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)</b>	MESRI - SIES MENJS-MESRI - DEPP Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves inscrits en CPGE dans les établissements publics ou privés du MENJS ou des autres ministères.
<b>Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés</b>	MESRI - SIES MENJS-MESRI - DEPP Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves en formations post-baccalauréat assimilées aux STS (STS, DMA, DCESF, classes de mise à niveau au BTS), dans les établissements publics et privés du MENJS ou des autres ministères.
<b>Universités</b>	MESRI - SIES	Inscriptions principales en universités (cf lexique) y inclus la formation continue diplômante, par alternance, diplômes universitaires, DUT, DAEU, enseignement à distance et formations d'ingénieurs, doubles inscriptions CPGE. Les effectifs des universités à statut expérimentaux comprennent ceux de leurs établissements-composantes, mais pas ceux de leurs membres partenaires ou associés.
<b>Grands établissements du MESRI</b>	MESRI - SIES	Inscriptions principales (y compris la formation continue diplômante et les doubles inscriptions CPGE) dans les grands établissements sous tutelle du MESRI hors établissements-composantes des universités à statut expérimentaux soit Agrosup Dijon l'École des hautes études en santé publique, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut polytechnique de Bordeaux, le Muséum national d'histoire naturelle et l'Université de Lorraine.
<b>Universités de technologie (UT), Institut national polytechnique (INP)</b>	MESRI - SIES	Inscriptions principales dans les UT de Belford-Montbéliard, Compiègne et Troyes et à l'INP de Toulouse, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
<b>Autres formations d'ingénieurs</b>	MESRI - SIES	Inscriptions principales dans les formations d'ingénieurs, des écoles publiques sous tutelle du MESRI (Ecoles centrales, INSA et autres) ou sous tutelle des autres ministères, ou dans les formations d'ingénieurs des écoles d'ingénieurs privées hors établissements-composantes des universités à statut expérimentaux.
<b>Écoles normales supérieures (ENS)</b>	MESRI - SIES	Toutes formations de ces écoles, hors ENS établissements-composantes des universités à statut expérimentaux.
<b>Établissements d'enseignement universitaire privés</b>	MESRI - SIES	Effectifs des formations préparant aux diplômes nationaux et autres diplômes délivrés par ces établissements.
<b>Écoles de commerce, gestion et comptabilité</b>	MESRI - SIES	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles (formations principales, cycles préparatoires, spécialisations, master et MBA) hors établissements-composantes des universités à statut expérimentaux.
<b>Écoles juridiques et administratives</b>	MESRI - SIES	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles.
<b>Écoles supérieures art et culture</b>	MESRI - SIES	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles, y compris les écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication hors établissements-composantes des universités à statut expérimentaux.
<b>Écoles paramédicales et sociales</b>	Ministère en charge de la Santé	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles hors établissements-composantes des universités à statut expérimentaux. Données provisoires, données de 2018-2019 reconduites en 2019-2020.
<b>Autres écoles de spécialités diverses</b>	MESRI - SIES MENJS-MESRI - DEPP	Toutes autres formations d'enseignement supérieur.
<b>Diplôme universitaire de technologie (DUT)</b>	MESRI - SIES	Inscriptions principales dans les formations de DUT.
<b>Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)</b>	MESRI - SIES	Inscriptions principales dans les masters MEEF et les DU formation adaptée des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation.

	définitions
<b>Premier, deuxième et troisième cycle</b>	Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le déroulement des études supérieures est organisé en cycles. Le nombre, la nature et la durée des cycles peuvent varier en fonction des études dispensées. Au cours de chaque cycle sont délivrés des diplômes nationaux ou des diplômes d'établissement sanctionnant les connaissances, les compétences ou les éléments de qualification professionnelle acquis. Les grades de licence, de master et de doctorat sont conférés respectivement à l'issue du premier, du deuxième et du troisième cycle (article L. 612-1 du code de l'éducation).
<b>COMUE</b>	Les COMUE (Communautés d'universités et d'établissements) sont des établissements publics assurant le rapprochement et la coordination des établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'un même territoire académique ou inter académique.
<b>Commune rurale</b>	Commune n'appartenant à aucune unité urbaine.
<b>Commune urbaine</b>	Commune appartenant à une unité urbaine.
<b>Établissements publics sous tutelle du MESRI</b>	Universités, Universités de technologie, Institut national polytechnique, Grands établissements du MESRI, Écoles d'ingénieur publics sous tutelle du MESRI.
<b>Formations d'ingénieurs</b>	Formations d'ingénieurs classiques, nouvelles formations d'ingénieurs et formations d'ingénieurs spécialisées donnant lieu à délivrance d'un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs.
<b>Formations d'ingénieurs universitaires</b>	Formations d'ingénieurs délivrées en universités : formations classiques, de spécialisation, ou en partenariat, y compris la formation continue diplômante, par alternance et enseignement à distance.
<b>Grands établissements MESRI</b>	Ensemble de Grands établissements sous tutelle du MESRI hors ceux établissements-composantes d'universités à statuts expérimentaux : Agrosup Dijon, l'École des hautes études en santé publique, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut polytechnique de Bordeaux, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Université de Lorraine. Les Grands établissements CentraleSupélec, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Grenoble, l'Observatoire de Paris et Paris Dauphine sont des établissements-composantes d'universités à statuts expérimentaux. Leurs effectifs d'étudiants inscrits sont pris en compte dans la catégorie universités.
<b>Population</b>	Le concept de population municipale correspond à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret 2003-485) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.
<b>Secret statistique</b>	Certains établissements d'enseignement supérieur demandent que leurs données statistiques ne soient pas diffusées. Les données de certains croisements ne peuvent être fournies : les lignes qui concernent moins de 3 établissements dont au moins un a demandé la non diffusion de ses données ou dont les données non diffusables correspondent à plus de 85% des effectifs d'une ligne. Afin de préserver le secret statistique, certains croisements sont neutralisés(s).
<b>Site d'enseignement supérieur</b>	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, quel que soit l'établissement (université, lycée, école, faculté privée...) ou la nature de la formation (universitaire ou non).
<b>Site d'enseignement supérieur MESRI</b>	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'un établissement public sous tutelle du MESRI.
<b>Site siège</b>	Unité urbaine ou commune rurale abritant le siège d'un établissement public sous tutelle du MESRI.
<b>Site secondaire</b>	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'un établissement public sous tutelle du MESRI hors du site siège.
<b>Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur</b>	Rapport entre le nombre d'inscriptions de bacheliers de l'année dans l'enseignement supérieur de l'académie et le nombre de bacheliers de l'année, selon l'académie de scolarisation.
<b>Taux de réussite au baccalauréat</b>	Rapport entre le nombre d'admis au baccalauréat et le nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat ayant participé à au moins une épreuve.
<b>Unité urbaine</b>	Ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Zonage établi à partir du recensement de la population par l'Insee en 2020.
<b>Universités</b>	Ensemble des 60 universités publiques, des 8 nouvelles universités à statuts expérimentaux, des COMUE avec des effectifs d'étudiants inscrits recensés (COMUE Bourgogne - Franche-Comté, COMUE Paris Lumières, COMUE Paris-Est Sup), du CU de Mayotte, de l'INU Jean-François Champollion ainsi que des Instituts d'étude politique associés à une université ou un site (Sciences Po Aix, Sciences Po Toulouse, Sciences Po Bordeaux, Sciences Po Rennes, Sciences Po Lille, Sciences Po Lyon).
<b>Universités à statuts expérimentaux</b>	Ensemble des 8 nouvelles universités qui regroupe ou fusionne des établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés et qui expérimente de nouveaux modes d'organisation et de fonctionnement, afin de réaliser un projet partagé d'enseignement supérieur et de recherche défini par les établissements qu'il regroupe : Université de Paris, Université Côte d'Azur, Université Gustave Eiffel, Université Paris-Saclay, Université Paris sciences et lettres, Université Grenoble Alpes, CY Cergy Paris Université, Université Polytechnique Hauts-de-France.

# Sigles – Abréviations

Sigles	
<b>Agrosup</b>	Institut national supérieur des sciences agronomiques de l'alimentation et de l'environnement
<b>BTS</b>	Brevet de technicien supérieur
<b>CNAM</b>	Conservatoire national des arts et métiers
<b>COM</b>	Collectivités d'outre-mer
<b>COMUE</b>	Communauté d'universités et établissements
<b>CPGE</b>	Classe préparatoire aux grandes écoles
<b>CS</b>	CentraleSupélec
<b>CU</b>	Centre universitaire
<b>DEPP</b>	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
<b>DGESIP</b>	Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
<b>DGRI</b>	Direction générale de la recherche et de l'innovation
<b>DMA</b>	Diplôme des métiers d'art
<b>DOM</b>	Départements d'outre-mer
<b>DUT</b>	Diplôme universitaire de technologie
<b>EC</b>	École centrale
<b>EHESS</b>	École des hautes études en sciences sociales
<b>ENC</b>	École nationale des chartes
<b>ENI</b>	École nationale d'ingénieurs
<b>ENS</b>	École normale supérieure
<b>ENSAM</b>	École nationale supérieure des arts et métiers
<b>ENSC</b>	École nationale supérieure de chimie
<b>ENSI</b>	École nationale supérieure d'ingénieurs
<b>ENS2M</b>	École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques
<b>ENSAIT</b>	École nationale supérieure des arts et industries textiles
<b>ENSEA</b>	École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications
<b>ENSIIE</b>	École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise
<b>ENSMA</b>	École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique
<b>ENSSIB</b>	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
<b>EPHE</b>	École pratique des hautes études
<b>IAE</b>	Institut d'administration des entreprises de Paris
<b>IEP</b>	Institut d'études politiques
<b>INALCO</b>	Institut national des langues et civilisations orientales
<b>INP</b>	Institut national polytechnique
<b>INSA</b>	Institut national des sciences appliquées

<b>Insee</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>INSPE</b>	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
<b>INU</b>	Institut national universitaire
<b>IP</b>	Institut polytechnique
<b>IPG</b>	Institut de physique du globe
<b>ISM</b>	Supméca - Institut supérieur de mécanique de Paris
<b>IUT</b>	Institut universitaire de technologie
<b>MEEF</b>	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
<b>MENJS</b>	Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
<b>MESRI</b>	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
<b>MNHN</b>	Muséum national d'histoire naturelle
<b>NFI</b>	Nouvelle formation d'ingénieur
<b>Obs</b>	Observatoire de Paris
<b>PACA</b>	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
<b>SIES</b>	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
<b>SISE</b>	Système d'information sur le suivi des étudiants
<b>STS</b>	Section de techniciens supérieurs
<b>UT</b>	Université de technologie

Abréviations	
<b>adm.</b>	administratives
<b>archit.</b>	architecture
<b>ass.</b>	assimilés
<b>Dauph.</b>	Université de Paris-Dauphine
<b>éc.</b>	écoles
<b>ens.</b>	enseignement
<b>form.</b>	formations
<b>ing.</b>	ingénieurs
<b>métro.</b>	métropolitaine
<b>min.</b>	ministères
<b>nd.</b>	non disponible
<b>s.</b>	secret statistique
<b>soc.</b>	sociales
<b>sup.</b>	supérieur
<b>univ.</b>	université ou universitaire

- **L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France**

Cette publication permet de faire le bilan annuel chiffré du système d'enseignement supérieur et de recherche français, de le situer au niveau international et de suivre ses évolutions, notamment sur le long terme. Les thèmes abordés dans cette ouvrage : financement, ressources humaines, accès au supérieur, réussite, qualification, insertion des diplômés, vie étudiante, recherche en biotechnologie ou nanotechnologie, participation aux programmes européens de recherche et d'innovation, publications, brevets, etc.

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique
- Moteur de recherche
- Chiffres clés
- Accès aux références associées à chacune des contributions
- Graphiques interactifs
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

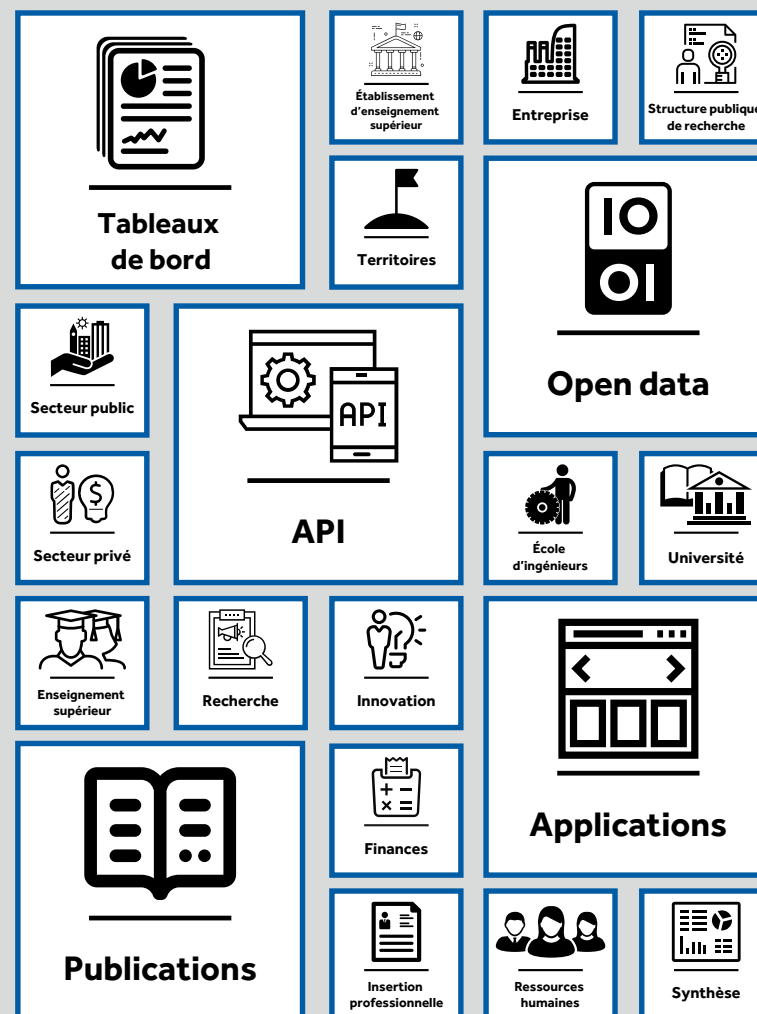
<https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eer/FR/>



- Les publications statistiques du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation

<https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

- #dataESR vous aide à trouver les ressources en données sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation



publications, tableaux de bord, applications, open data, API sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

<https://data.esr.gouv.fr>

# Notes

A series of horizontal dashed lines for writing notes, consisting of 15 lines spaced evenly down the page.



Ministère de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation  
DGESIP/DGRI-SIES  
Sous-direction des systèmes  
d'information et des études statistiques  
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)  
[atlas.regional@enseignementsup.gouv.fr](mailto:atlas.regional@enseignementsup.gouv.fr)

Prix 15 euros  
ISSN 1625-6247  
Dépôt légal  
3<sup>e</sup> trimestre 2021  
ISBN 978-2-11-167024-2



  
**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*